



## APM - Architecture, paysage, montagne

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. APM - Architecture, paysage, montagne. 2015, École nationale supérieure d'architecture de Grenoble. hceres-02034136

**HAL Id: hceres-02034136**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034136>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Architecture, Paysage, Montagne

APM

sous tutelle des

établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture de

Grenoble

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel COSNARD, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Frédérique VILLEMUR, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Architecture, Paysage, Montagne

Acronyme de l'unité : APM

Label demandé :

N° actuel :

Nom du directeur  
(en 2014-2015) : M. Jean-François LYON-CAEN

Nom du porteur de projet  
(2016-2020) : M. Jean-François LYON-CAEN

## Membres du comité d'experts

Présidents : M<sup>me</sup> Frédérique VILLEMUR, ENSA-Montpellier

Experts : M. Philippe POTIE, ENSA-Versailles

M. Fernando RAMOS, ETSAB, Barcelone

M. Donato SEVERO, ENSA-Paris-Val-de-Seine

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Paolo AMALDI

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M<sup>me</sup> Catherine BLATIER (directrice de l'École Doctorale SHPT)

M<sup>me</sup> Hélène CASALTA, ENSAG

M<sup>me</sup> Lucie SCOTET, ENSAG

## 1 • Introduction

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le laboratoire est né à la fin des années 1970, de la volonté de deux enseignants architectes de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble d'ouvrir leur enseignement vers le monde professionnel lié à l'aménagement et la construction en territoires montagnards (MM. Guy SCHNEEGANS et Charles ROCHE). Dans les années 1990, un sociologue (M. Claude VERDILLON) et une paysagiste (M<sup>me</sup> Anne FORTIER-KRIEGEL) ont développé le réseau européen « habiter la montagne - habiter le paysage », autour des problématiques spécifiques aux paysages habités en montagne. Sous l'impulsion de MM. Jean-François LYON-CAEN et de Serge GROS les recherches se portent sur l'urbanisme et l'architecture des territoires alpins au XXe siècle (villégiature, thermalisme, stations de sports d'hiver en Rhône-Alpes) et XXI<sup>e</sup> siècle (autour de la transition énergétique, des nouvelles mobilités et pratiques résidentielles). Le laboratoire est pleinement inscrit sur son site, et travaille dans une unité géographique transfrontalière sur le devenir des Alpes européennes.

### Équipe de direction

M. Jean-François LYON-CAEN dirige le laboratoire.

### Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
<b>N1</b> : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	3	2
<b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
<b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	9	10
<b>N5</b> : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	4	4
<b>N6</b> : Autre personnel contractuel (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
<b>TOTAL N1 à N6</b>	<b>16</b>	<b>16</b>

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants		
Thèses soutenues		
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		1
Nombre d'HDR soutenues		1
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Les membres du laboratoire se caractérisent par leur engagement militant en faveur d'une préservation du patrimoine montagnard, par leur capacité d'expertise et de réactivité, et leur pratique de terrain des enjeux contemporains de l'architecture dans le paysage de montagne. On relève également une bonne mixité entre ingénieurs, architectes, et géographes. L'ancienneté de l'équipe et sa bonne intégration dans le tissu local soulignent la pertinence de la thématique de la recherche au regard de l'emplacement de l'école.

Des travaux de qualité se sont accumulés dans le temps et constituent pour une part un atlas précieux sur l'architecture de montagne depuis 40 ans. On ne peut que souhaiter la poursuite d'un tel travail.

La méthode de recherche d'APM est intégrée à l'univers professionnel, pragmatique mais cependant peu conceptualisée. C'est une recherche inductive qui part des réalités de terrain, dans une approche intégrée et non séquentielle des problématiques, en suivant un découpage chronologique positiviste.

Néanmoins l'unité est affaiblie par la rareté de titulaires (un seul sur l'Ensag) au regard du poids des contractuels (11), par l'absence totale d'enseignant bénéficiant d'une HDR, la faiblesse du nombre de docteurs (1 seul, en géographie). Cela pose à terme la question de la reconnaissance de l'unité au sein de la ComUE, en termes de statut, de compétence et d'encadrement de la recherche, alors même qu'une question générationnelle lui est posée.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut retenir parmi les atouts d'APM, l'approche pragmatique d'une intégration de l'architecture dans le paysage de montagne et une interaction efficace avec les institutions locales.

La constitution d'archives sur l'urbanisme des stations d'hiver et des habitations périurbaines en montagne est précieuse. La thématique de l'architecture en bois et le programme développé avec l'Italie sont bien caractérisés, et porteurs d'applications.

### Points faibles et risques liés au contexte

La structure de l'équipe fait apparaître un clivage générationnel, sinon un manque de renouvellement du moins de relève. À part un seul titulaire, le reste des chercheurs est contractuel et/ou enseignant, un seul docteur non titulaire (géographe), pas de HDR.

Il y a donc des difficultés à valoriser les résultats auprès de la communauté des chercheurs.

On regrettera qu'APM ne soit pas plus en interaction avec les autres laboratoires de l'Ensag (AE & CC, et MHAevt) pour accompagner le développement de la recherche de l'Ensag. Les deux dimensions de la recherche d'APM, l'une à portée historique, l'autre à visée prospective, devraient pouvoir alimenter dans une contiguïté et une continuité d'approches le cœur de la recherche du département.

### Recommandations

APM devrait œuvrer pour une meilleure intégration à une stratégie pour la recherche au sein de l'école.

Il aurait tout intérêt à se rapprocher des autres unités de recherche, sinon à s'intégrer à l'une d'entre elles (AE & CC ou MHAevt) afin d'avoir plus de visibilité, et d'ancrage scientifique de type universitaire, sans pour autant renier son pragmatisme et ses capacités d'expertise.